

Les deux ministres ont poursuivi la discussion sur divers différends commerciaux qui n'avaient pas encore été renvoyés à un groupe spécial et se sont penchés sur le rapport du Groupe de travail sur le débarquement du poisson au Canada.

Les coordonnateurs pour les deux pays du *Groupe de travail sur les subventions et les recours commerciaux* devaient se réunir à nouveau après leur première séance officielle de travail tenue le 14 novembre 1989²⁶ pour discuter avec les deux ministres de leur projet de plan de travail et du calendrier établi.

2.3.1 Comité sélect sur l'industrie automobile

Le Comité sélect sur l'industrie automobile se compose de 30 membres non gouvernementaux, soit de 15 représentants de chaque pays.

Mentionnons parmi les membres canadiens de ce comité M. Darcy McKeough, qui en est le président, et des représentants des trois grandes sociétés automobiles nord-américaines, des Travailleurs canadiens de l'automobile, des sociétés asiatiques implantées au Canada, des fabricants de pièces, des distributeurs et de l'Association des consommateurs du Canada.

Les États-Unis y ont nommé des représentants des trois grandes sociétés automobiles, de l'industrie des pièces automobiles et des syndicats mais l'on ne retrouve parmi les membres américains aucun représentant de société étrangère.

Le Comité doit terminer ses travaux dans un délai de deux ans.

La tâche du Comité est définie à l'article 1004 de l'ALE. Il doit entre autres évaluer l'état de l'industrie nord-américaine et proposer des éléments de politiques officielles et des initiatives privées visant à améliorer sa compétitivité sur les marchés intérieurs et étrangers. En outre, les deux gouvernements ont donné au Comité des instructions précises concernant leurs priorités respectives.

- Le Canada voudrait que l'accent porte sur divers aspects de la concurrence mondiale.
- Même s'ils accordent de l'importance à cette question, les États-Unis considèrent pour leur part comme prioritaires les questions concernant les règles d'origine et les subventions.

Lors de la première réunion plénière qu'il a tenue à Toronto le 8 août 1989, le Comité sélect a convenu de demander deux études : la première sur la concurrence mondiale et la deuxième sur l'incidence de l'augmentation proposée quant au contenu nord-américain en vertu du Pacte de l'automobile, qui passerait de 50 à 60 p. 100.

Aucune entente n'est intervenue sur la question des subventions.

²⁶ Voir la section 2.3.2 ci-dessous.